

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 2 avril 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond et M. Jean-René Martin Le conseiller M. Yvan St-Amour a motivé son absence.

**2014-04-R4691 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2014-04-R4692 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.1 Adoption du procès-verbal du 3 mars 2014
  - 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
  - 3.1 Parole au public et période de question
  - 4.1 Demande d'allègement schéma de couverture de risques
  - 4.2 Vérification avertisseurs de fumée (septembre)
  - 5.1 Bell Aliant – Mise en demeure Poteau ch. Montcerf
  - 5.2 Relais pour la vie. – Demande partenaire lumineaire
  - 5.3 Mun. Ste-Thérèse – MRC réunion d'information
  - 5.4 Mun. Cayamant – Forêt de proximité – Demande appui
  - 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
  - 6.2 Demande installation lumière rue Cécile
  - 6.3 Demande de subvention député (e) chemin Montcerf
  - 6.4 Demande de Bois-Franc pour contrat chemins d'hiver
  - 7.1 Demande de don Mustang Bantam B de Maniwaki
  - 8.1 Facture ordure et recyclage - Commerce Boul. Desjardins
  - 8.2 Demande Ville de Maniwaki – Collecte ordures et recyclage
  - 9.1 Aménagement et urbanisme
- VARIA**
- 10. Autres correspondances
  - 11. Parole au public et période de questions.
  - 12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

**2014-04-R4693 Annulation résolution 2014-03-R4685**

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la résolution no : 2014-03-R4685 concernant le centre des loisirs de Maniwaki soit annulée.

Adoptée.

**2014-04-R4694 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mars**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseiller présent que le procès-verbal de la séance du 3 mars 2014 soit adopté tel que déposé avec le changement fait à la résolution précédente.

Adoptée.

**2014-04-R4695 Adoption des comptes payés et à payer de la période**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 80 860.66 \$.

Adoptée.

**2014-04-R4696 DEMANDE D'ALLÈGEMENT DE NOTRE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud n'a pas de réseau d'alimentation en eau et qu'elle doit signer des ententes avec les municipalités limitrophes pour l'envoi à l'appel initial d'une citerne supplémentaire pour le transport d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud ne possède pas de service d'incendie et que cela occasionne des difficultés de négociation avec les municipalités limitrophes;

CONSIDÉRANT l'entente de fourniture de service en sécurité incendie signée avec la Ville de Maniwaki et les coûts élevés occasionnés par cette entente;

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie de Maniwaki va intervenir avec une autopompe et une citerne pour un volume d'eau de 13 248 litres à l'appel initiale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud propose d'installer 3 bornes sèches qui seront en mesure d'offrir une disponibilité d'eau à travers la municipalité au lieu d'une seule comme convenu dans son SCRSI;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud propose des mesures compensatoires telles que des visites de prévention plus rapprochées que demandé ainsi que la réalisation d'activités de sensibilisation du public sur toute l'année;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée, propose et il résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité d'Egan-Sud

demande au Ministère de la Sécurité publique l'autorisation de modifier le plan de mise en œuvre de la municipalité d'Egan-Sud qui est contenu dans le SCRSI afin de ne pas avoir à signer d'entente pour un transporteur d'eau avec les municipalités limitrophes concernant les risques faibles et moyens par contre, une deuxième citerne sera demandée pour les risques élevés et très élevés.

Adoptée.

#### **2014-04-R4697 Appui mun. Ste-Thérèse réunions d'info MRC**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau demande à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de tenir les réunions d'information en soirée et durant la semaine ;

CONSIDÉRANT que la majorité des membres des conseils municipaux occupent des emplois à temps plein et désirent s'impliquer et assister aux rencontres d'information données par la MRC ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal d'Egan-Sud appui la demande de la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau concernant les réunions d'information de la MRC afin qu'elles se tiennent en soirée et durant la semaine.

Adoptée.

#### **2014-04-R4698 Municipalité de Cayamant – Forêt de proximité**

ATTENDU QUE la municipalité de Cayamant sollicite l'appui de la municipalité d'Egan-Sud dans le cadre de leur projet de forêt de proximité ;

ATTENDU QUE le projet de proximité demandé par le ministère pour les 4 premiers projets pilotes doit contenir moins de 30 000 hectares et que suite aux dernières précisions du ministère, le projet de Cayamant est mieux adapté à leurs 4 projets pilotes ;

ATTENDU QUE suite à l'acceptation du projet de Cayamant, ils pourront sauver la Coop de solidarité de la forêt de l'aigle qui éprouve de sérieuses difficultés financières ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appui la municipalité de Cayamant dans leur projet de forêt de proximité.

Adoptée.

#### **ANNOTATION NO : 1**

Une demande est faite au membre du conseil sur la possibilité d'installer une lumière de rue sur la rue Cécile. Une vérification sera faite par notre inspecteur et une décision sera prise lors de la séance du mois de mai prochain.

**2014-04-R4699 Demande de subvention députée Vallée pour ch. Montcerf et chemin de l'Aigle**

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de l'entretien du chemin Montcerf jusqu'à la moitié du pont de l'Aigle ;

ATTENDU QUE l'entretien de ce chemin apporte son lot de problème à la municipalité puisqu'il n'y a pas beaucoup de résidents, donc moins de revenu de taxes foncières ;

ATTENDU QUE les utilisateurs de ces chemins sont en majorité des gens de la municipalité de Montcerf-Lytton, des zecs, ainsi que de touristes ;

ATTENDU QUE ce chemin a besoin d'une restructuration totale et que la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour faire ces travaux ;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande de subvention de la part de Mme Stéphanie Vallée députée du comté de Gatineau soit faite afin d'aider la municipalité à effectuer la réfection de ces chemins. Les travaux projetés pour l'année 2014 sont de 150 000\$.

Adoptée.

**2014-04-R4700 Demande de don hockey mineur**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil présent accepte de faire un don de leur budget discrétionnaire soit 20\$ chacun pour un total de 120\$ soit fait au club des Mustang Bantam B de Maniwaki pour leur déplacement à l'extérieur afin de représenter la région dans un tournoi.

Adoptée.

**2014-04-R4701 Crédit facture ordures et recyclage**

ATTENDU QU'un nouveau commerce est installé dans la municipalité d'Egan-Sud ;

ATTENDU QUE suite à l'envoi du compte de taxe pour l'année 2014, les propriétaires ont reçu une facture pour le service d'ordures (826.94\$) et de recyclage (204.61\$) pour commerce 2 unités ;

ATTENDU QUE ce genre de commerce ne produit pas beaucoup d'ordures et de recyclage (soin pour les pieds et tonte pour chiens) ;

ATTENDU QUE les propriétaires ont demandé au membre du conseil de réviser leur facture afin que celle-ci passe de 2 unités à 1 unité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de revoir à la baisse leur facture afin de payer seulement pour 1 unité pour les ordures (583.94\$) et le recyclage (104.61\$).

Adoptée.

**2014-04-R4702 Ville de Maniwaki contrat ordure et recyclage**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki doit procéder à un appel d'offre pour la collecte des déchets et des matières recyclables sur son territoire d'ici la fin du mois de juin ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut connaître l'intérêt de la municipalité d'Egan-Sud pour un éventuel échange de services (appel d'offre en commun, entente de service avec une municipalité qui possède les équipements nécessaire pour la collecte ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud serait intéressée à participer à un éventuel échange avec la Ville de Maniwaki pour le contrat pour la collecte des déchets et de matières recyclables. Il est aussi résolu que le maire M. Neil Gagnon ainsi que le conseiller M. Patrick Feeny participeront à cette rencontre.

Adoptée.

**2014-04-R4703 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20 h30.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon, maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière